

Il n'était que temps ; la mort guettait M. Simon Parisis comme une proie à saisir ; il tomba, frappé d'apoplexie, le 17 ou le 18 août 1779. Mais après avoir souffert des jugements humains et les avoir redressés, il lui était permis de s'en aller, d'une âme sereine, au-devant du tribunal de Dieu. Nulle rancune ne troublera son sommeil, sous la dalle de l'église où il fut enseveli, et son œuvre, à l'honneur de sa mémoire, subsistera plus d'un siècle.

L'abbé J.-B. VANEL.



---

délibération du conseil municipal, prise en séance du 20 septembre, où l'on déclarait qu'il tombait en ruine et qu'il n'était d'aucune utilité dans la commune. Il avait cependant, quelques années auparavant, soulevé un nouveau conflit entre le curé et les habitants. Néanmoins il n'a pas péri tout entier et on peut voir encore dans la remise d'une auberge-épicerie du bourg la poutre centrale avec ses profondes entailles aux quatre faces, portant le millésime de 1761.